



Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Poitiers Ingénierie pour la protection de l'environnement

[#]

Doctorat

Les élèves de l'ENSI Poitiers reçoivent, à l'image de tous les diplômés ingénieurs le grade de master en même temps que leur diplôme d'ingénieur.

Ils peuvent, également, sous réserve d'avoir suivi quelques cours spécifiques et d'avoir satisfait à quelques épreuves spécifiques aux masters (nombre variable suivant les masters) avoir le double diplôme, ingénieur et Master.

Les élèves peuvent donc poursuivre leurs études en doctorat au sein des laboratoires de l'ENSI Poitiers, de l'université de Poitiers, ou d'une autre Université, Française ou étrangère.

Il existe, pour permettre ces études en doctorat, différentes sources de financement institutionnelles, mais également des bourses par l'intermédiaire du dispositif CIFRE (Conventions Industrielles de Formation par la Recherche).

Pour plus d'information, **consultez les sites des écoles doctorales** :

Sciences et Ingénierie en Matériaux, Mécanique, Energétique et Aéronautique

<http://simmea.ed.univ-poitiers.fr/> [http://simmea.ed.univ-poitiers.fr/]

Sciences et Ingénierie pour l'Information

<http://s2i.ed.univ-poitiers.fr/> [http://s2i.ed.univ-poitiers.fr/]

Gay Lussac - Sciences pour l'environnement

<http://gaylussac.ed.univ-poitiers.fr/> [http://gaylussac.ed.univ-poitiers.fr/]

Université de Poitiers - 15, rue de l'Hôtel Dieu - TSA 71117 - 86073 POITIERS Cedex 9 - France - Tél : (33) (0)5 49 45 30 00 - Fax : (33) (0)5 49 45 30 50 - webmaster@univ-poitiers.fr